

Le combat d'une vie pour les travailleurs handicapés

Pour son implication personnelle au bénéfice de la fondation Amipi-Bernard Vendre, Maryse Vendre a reçu la médaille d'or du Département.

Maryse et Maurice Vendre n'ont pas reçu de prix Nobel pour l'ensemble de leurs travaux, mais ils l'auraient mérité, a déclaré Jean-Marc Richard, président de la Fondation Amipi-Bernard Vendre, à l'occasion de la visite de Maurice Leroy, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, au sein de l'usine blésoise.

Au côté de son mari, père d'un enfant trisomique, Maryse Vendre s'est battue toute sa vie pour l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. « En voyant son fils progresser, mon mari s'est rendu compte de la plasticité du cerveau et de toutes les possibilités d'évolution pour ces gens atteints de troubles cognitifs, explique Maryse Vendre, 77 ans. Le travail manuel permet de développer une certaine dextérité, la mémoire visuelle ou encore de s'organiser dans l'espace. » C'est



Maurice Leroy a remis la médaille d'or du Département à Maryse Vendre.

pourquoi Maurice Vendre a créé la fondation Amipi (Association d'aide matérielle et intellectuelle aux personnes inadaptées) et développé sept usines en région Centre-Val de Loire et en Pays de la Loire. La première

vit le jour à Chollet. Celle de Blois, rue de l'Érigny, a été créée en 1974 et emploie aujourd'hui 90 personnes. Tous ces sites ont une activité de câblage automobile. « Pour nos clients, nous relevons tous les jours un défi en

terme de quantité et de qualité de nos produits. A son recrutement, chaque personne est testée en amont et évolue dans l'atelier. Nous ne leur imposons pas de rendement. Chacun a un objectif fixé en fonction de ses capacités. Par le travail, nos salariés apprennent aussi un savoir-être indispensable si on veut les faire sortir de cette usine pour trouver un emploi dans le milieu professionnel "ordinaire". La fondation doit juste rester un lieu de passage. L'insertion permet ainsi de baisser la dépense publique. » A ce jour, quatre salariés en situation de handicap cognitif du site blésois ont décroché un travail à l'extérieur.

“ Lutter encore contre des discriminations ”

La Fondation a profité de la venue de Maurice Leroy et de Florence Doucet, conseillère départementale déléguée aux

personnes handicapées, pour signer un partenariat visant à atteindre 20 insertions professionnelles de leurs salariés d'ici 2020.

Après les décès de Bernard Vendre en 1992, puis de Maurice en 2014, Maryse continue le combat en tant que présidente du comité scientifique de la Fondation Amipi. Sa mission est de vérifier que tout est mis en place pour le développement des capacités des salariés. « Depuis la création de la Fondation il y a cinquante ans, nous avons fait du chemin, mais nous devons encore lutter contre des discriminations. Notre philosophie n'est pas acceptée de tous. »

Pour l'ensemble de son combat, Maryse Vendre a reçu des mains de Maurice Leroy la médaille d'or du Département, qu'elle a partagée avec tous ses collaborateurs.

Claire Neilz